

- Je souhaite être classé dans mon apprentissage et vérifier si je suis admissible à l'examen de qualification provinciale qui mène au statut de compagnon (le candidat doit détenir un certificat de compétence apprenti de la Commission de la construction du Québec (CCQ))
OU
- Je souhaite seulement vérifier si je suis admissible à l'examen de qualification provinciale qui mène au statut de compagnon (le candidat n'est pas tenu de détenir un certificat de compétence apprenti de la CCQ)
OU
- Je souhaite vérifier si je suis admissible à l'examen d'intégration (préqualification) à l'apprentissage du métier de grutier
OU
- Je souhaite faire reconnaître mes heures pour le renouvellement de la qualification d'activité partagée « opérateur de camion-flèche » (*boom truck*)

Veuillez fournir les renseignements suivants, afin que nous puissions étudier votre dossier. Tous les champs doivent être remplis.

1. IDENTIFICATION			
N° de client à la CCQ ou n° d'assurance sociale			
Nom		Prénom	
N° de téléphone principal		Autre n° de téléphone	
N°	Rue	N° d'appartement	
Case postale	Ville	Province	Code postal
Autochtone <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Métier, spécialité ou activité partagée pour lequel vous désirez faire l'étude de votre dossier	
Renseignements personnels (si vous n'avez pas de dossier à la CCQ)			
Sexe <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin		Date de naissance (AAAA-MM-JJ)	
Taille en mètres ou en pieds	Couleur des yeux <input type="checkbox"/> Bruns <input type="checkbox"/> Bleus <input type="checkbox"/> Pers <input type="checkbox"/> Verts <input type="checkbox"/> Gris <input type="checkbox"/> Noirs		

2. RECONNAISSANCE D'HEURES DE FORMATION	
<input type="checkbox"/> J'ai suivi un programme d'études dans un établissement scolaire reconnu au Québec. Je fournis mon code permanent, afin de permettre à la CCQ de valider mon dossier scolaire.	Code permanent ¹ Selon votre dossier scolaire, des crédits de formation vous seront accordés si vous avez réussi une formation pertinente à votre métier ou spécialité. (Aucune pièce justificative n'est nécessaire.)
<input type="checkbox"/> J'ai réussi une ou plusieurs activités de perfectionnement de la CCQ. Je souhaite qu'elles soient reconnues dans mon apprentissage.	

¹ Le code permanent (composé de quatre lettres suivies de huit chiffres) apparaît sur les relevés, diplômes ou autres documents émis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ainsi que sur divers documents émis par des établissements scolaires.

3. DÉTAILS CONCERNANT LES DEMANDES D'ADMISSIBILITÉ À L'EXAMEN ET/OU AU CLASSEMENT DANS L'APPRENTISSAGE
<p>Pour connaître tous les détails concernant le processus de reconnaissance d'heures, veuillez consulter le ccq.org.</p> <p>Veuillez noter que toutes les heures de travail déclarées à la CCQ par le rapport mensuel sont prises en compte pour déterminer votre expérience dans le métier ou la spécialité visé par votre demande².</p> <p>Pour la reconnaissance des heures d'expérience de travail³, vous devez présenter des copies de tous les documents suivants :</p> <p>1. Déclaration de revenus (rapport d'impôt) pour chacune des années d'activité :</p> <p>Pour le propriétaire d'une entreprise individuelle, vous devez fournir la section portant sur les revenus d'entreprise de votre déclaration de revenus personnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la déclaration de revenus provinciale, incluant l'annexe de l'état des résultats des activités de l'entreprise ; - la déclaration de revenus fédérale, incluant l'annexe de revenus et dépenses d'entreprise ou de profession.

3. DÉTAILS CONCERNANT LES DEMANDES D'ADMISSIBILITÉ À L'EXAMEN ET/OU AU CLASSEMENT DANS L'APPRENTISSAGE

Pour l'actionnaire, l'administrateur d'une entreprise ou l'associé au sein d'une entreprise, vous devez fournir :

– la déclaration de revenus de l'entreprise, soit provinciale (C017) ou fédérale (relevé T2).

2. Avis de cotisation de Revenu Québec ou de l'Agence du revenu du Canada pour chacune des années.

3. Factures ou contrats qui décrivent la nature du travail effectué, le type de chantier, le nom du client, la date ainsi que le taux horaire facturé. Vous devez fournir une facture ou contrat pour chacun des mois visés par votre déclaration de revenus.

Veillez noter que les documents originaux ne vous seront pas retournés.

² Les tâches détaillées de chaque métier ou spécialité sont définies à l'annexe A du *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction c. R-20, r.8.*

³ Les heures reconnues doivent avoir été accomplies sur un chantier non assujetti à la Loi R-20.

4. DÉTAILS CONCERNANT LES DEMANDES D'ADMISSIBILITÉ À L'EXAMEN D'INTÉGRATION À L'APPRENTISSAGE DU MÉTIER DE GRUTIER

Pour connaître tous les détails concernant le processus d'admissibilité à l'examen d'intégration à l'apprentissage du métier de grutier, veuillez consulter le ccq.org.

Pour être admis à cet examen d'intégration, vous devez faire reconnaître vos heures effectuées dans le cadre de votre plan de formation en entreprise (PFE). Vous devez présenter des photocopies de preuves de rémunération, par exemple vos relevés de paie, pour démontrer avoir effectué les 150 heures visées par votre engagement.

Veillez noter que les documents originaux ne vous seront pas retournés.

5. DÉTAILS CONCERNANT LES DEMANDES DE RECONNAISSANCE D'HEURES POUR LE RENOUELEMENT DE LA QUALIFICATION D'ACTIVITÉ PARTAGÉE « OPÉRATEUR DE CAMION-FLÈCHE »

Pour connaître tous les détails concernant cette qualification, veuillez consulter le ccq.org.

Pour renouveler votre qualification, vous devez présenter une lettre qui explique que vous avez effectué 50 heures de travail liées à l'opération d'un camion-flèche d'une capacité maximale de 30 tonnes, possédant uniquement un poste de commandement fixe, sur des chantiers assujettis ou non à la *Loi R-20*, au cours des 12 mois précédant l'échéance de cette qualification.

La lettre doit inclure :

- la raison sociale de l'employeur, l'adresse et le numéro de téléphone de l'entreprise ;
- votre nom et votre numéro de client ;
- le titre du métier ou de la spécialité pour lequel les travaux de l'activité partagée ont été exécutés ;
- la description des tâches effectuées dans l'activité partagée ;
- le nombre d'heures travaillées dans l'activité partagée ;
- la période des travaux ;
- votre signature et votre fonction.

Veillez noter que les documents originaux ne vous seront pas retournés.

6. AUTORISATION DU CANDIDAT

Je déclare que tous les renseignements indiqués précédemment sont exacts. J'autorise la CCQ à vérifier auprès des entreprises et des organismes concernés, incluant notamment Revenu Québec, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et les commissions scolaires, l'authenticité des documents que j'ai soumis ou la validation de mes sanctions scolaires aux fins de délivrance d'un certificat de compétence, d'admission à l'examen de qualification provinciale, de reconnaissance d'heures à l'apprentissage, d'admission à une activité de perfectionnement ou de soutien en vertu du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction.

À cette fin, j'autorise la CCQ à obtenir tous les renseignements et documents nécessaires des entreprises et des organismes concernés, et je consens expressément à ce que Revenu Québec transmette à la CCQ une copie du relevé 1 *Revenus d'emplois et revenus divers* et de l'annexe L *Revenus d'entreprise* des déclarations de revenus concernées.

La présente autorisation ou une copie de celle-ci seront valides tant que durera l'étude de ma demande ou tant que je serai détenteur d'une exemption ou d'un certificat de compétence valide délivré ou renouvelé par la CCQ.

Signature du candidat (obligatoire)

En foi de quoi, j'ai signé le (AAAA-MM-JJ)

Veillez retourner ce formulaire avec les preuves, s'il y a lieu, à l'adresse ci-dessous.

Commission de la construction du Québec
Comité d'étude – Dossier employeur
Case postale 2010, succursale Chabanel
Montréal (Québec) H2N 0C3